

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
DU LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE**

**RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2019**

(NON AUDITÉ)

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU
LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE**

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
REVENUS		
Cotisations des membres (Annexe A)	4 650	2 520
Souper Bénéfices (Annexe B)	20 162	-
Vignettes et descente (Annexe C)	25 309	-
Anneau de Glace (Annexe D)	3 670	4 120
TOTAL DES REVENUS	<u>53 791</u>	<u>6 640</u>
DÉPENSES		
Frais d'administration (Annexe A)	1 674	454
Souper Bénéfices (Annexe B)	13 473	-
Vignettes et descente (Annexe C)	5 470	4 798
Anneau de Glace (Annexe D)	3 040	-
Analyse de l'eau	1 059	-
Code d'éthique	-	-
Entretien arbres	585	152
Frais bancaires	55	31
Pertes sur disposition d'actif	-	2 050
TOTAL DES DÉPENSES	<u>25 356</u>	<u>7 485</u>
EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES)	<u>28 435</u>	<u>-845</u>

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU
LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE

ÉTAT DE L'AVOIR DES MEMBRES

AU 31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde d'ouverture	-12 030	-11 185
Excédent des revenus (dépenses)	28 435	-845
Solde de fermeture	16 405	-12 030

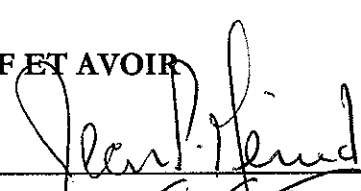
**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU
LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE**

BILAN

AU 31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	8 482	3 128
Frais payés d'avance (note 3)	<u>185</u>	<u>1 552</u>
Total actif à court terme	8 667	4 680
Immobilisations (note 4)		
Scies à chaînes	796	796
Pompe anneau de glace	325	325
Terrière anneau de glace	345	-
Gratte anneau de glace	760	300
Enseignes et panneaux	1 000	-
Quai	380	-
Bouées	<u>7 962</u>	<u>5 969</u>
Total immobilisations	11 568	7 390
TOTAL ACTIF	<u>20 235</u>	<u>12 070</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes à payer (note 5)	3 830	-
Revenus reportés (note 6)	-	640
Avance Société Pain de Sucre (note 7)	-	<u>23 460</u>
Total passif à court terme	<u>3 830</u>	<u>24 100</u>
AVOIR DES MEMBRES		
Avoir	16 405	-12 030
TOTAL PASSIF ET AVOIR	<u>20 235</u>	<u>12 070</u>

Administrateur : 

Administrateur : 

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU
LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE**

NOTES AUX RAPPORT FINANCIER

AU 31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

Note 1 : Statut et objectif de l'organisme

L'Association pour la protection de l'environnement du lac noir et de la rivière noire est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Son objectif est de promouvoir les bonnes pratiques des usagers afin de protéger l'environnement du lac noir et de la rivière noire. Elle a aussi un rôle de sensibilisation et de surveillance auprès des usagers.

Note 2 : Modification de l'exercice financier

Pour des raisons pratiques, l'association a modifié son exercice financier du 31 juillet au 31 mars pour 2018.

Note 3 : Frais payés d'avance

Les frais payés d'avances sont les suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Assurance responsabilité	185	173
Cotisation	-	106
Souper bénéfiques	-	561
Vignettes	-	712
	185	1 552

Note 4 : Immobilisations

Les immobilisations ne sont pas dépréciées annuellement. Pendant l'exercice 2018, l'Association a disposé du camion 2002 et du balai mécanique pour un montant total de 750 \$. Cette disposition a entraîné une perte comptable de 2 050 \$. Pendant l'exercice, l'Association a fait des acquisitions pour 4 178 \$.

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU
LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE**

NOTES AUX RAPPORT FINANCIER

AU 31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

Note 5 : Comptes à payer

Les comptes à payer sont les suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Saint-Jean de Matha	3 796	-
Immatriculation	34	-
	3 830	-

Note 6 : Revenus reportés

Les revenus reportés sont les suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Cotisation	-	-
Souper bénéfiques	-	640
	-	640

Note 7 : Avance Société Pain de Sucre

Cette avance est sans intérêt dans la mesure où les modalités de remboursements sont respectées. Les modalités de remboursements sont les suivantes :

Le 1 ^{er} novembre 2018	7 819.95 \$
Le 1 ^{er} novembre 2019	7 819.95 \$
Le 1 ^{er} novembre 2020	7 819.95 \$
	23 459.85 \$

Les sommes impayées à échéance porteront intérêt au taux de 5 % l'an.

Au cours de l'exercice, l'Association a remboursé la totalité de l'avance.

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU
LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

ANNEXE A : COTISATIONS DES MEMBRES

Descriptions	2019
Revenus	\$
Cotisations	4 650
Dépenses Administration	
Cotisations	182
Assurance Responsabilité	265
Site Web	301
Casier postal	191
Immatriculation	34
Papeteries	461
Représentations	<u>240</u>
	1 674

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU
LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

ANNEXE B : SOUPER BÉNÉFICES

Descriptions	2019
	\$
Revenus	
Vente de table	12 280
Bar	5 575
Billet-Tableau	1 370
Billet-Autres	<u>937</u>
	20 162
Dépenses	
Traiteur	6 674
Vins	3 033
Bar	1 136
Musique	1 500
Tableau	50
Billet	87
Permis	88
Préparation salle	<u>905</u>
	13 473
Excédent des revenus	6 689

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU
LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

ANNEXE C : VIGNETTES ET DESCENTE

Descriptions	2019
Revenus	\$ 25 309
Dépenses	
Redevance	3 796
Comité éthique	402
Cellulaire et paget	560
Impression vignettes	350
Poste	39
Essences	55
Réparation Clôture	<u>268</u>
	5 470
Achat équipements	<u>3 373</u>
Total des dépenses	8 843
Excédent des revenus	16 466

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU
LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

ANNEXE D : ANNEAU DE GLACE

Descriptions	2019
	\$
Revenus (Commandites)	3 670
Dépenses	
Essences	1 235
Entretiens et réparations	<u>1 805</u>
	3 040
Achat équipements	<u>805</u>
Total des dépenses	3 845
Excédent des revenus (Dépenses)	-175